



RS 0000 - Référentiel de compétences et d'évaluation

RS 0000 – REALISER UNE POSE D'EXTENSION DE
CILS

- CENTRE DE FORMATION NEFERTITI –

Table des matières

I.	Identification du certificateur	1
II.	Champ d'activité.....	2
A.	Définition	2
B.	Les secteurs d'activités	2
C.	Les perspectives d'évolution	3
III.	Référentiel de compétences	4
A.	Vision Générale des compétences et des savoirs associés :	5
IV.	Référentiel de certification	7
A.	Modalités d'évaluation des candidats par validation des acquis de l'expérience (VAE) ou issus d'un parcours continu de formation pour l'accès à la certification sont évaluées par un jury au vu :	7
B.	Informations complémentaires :	10

I. Identification du certificateur

Centre NEFERTITI

620 chemin de veyras

07200 LACHAPELLE sous AUBENAS

Tel : 06 73 53 87 22

Mail : inessacor169@mail.ru

Site web : www.beaute-nefertiti.com

N° SIRET : 48527870900046

N° d'agrément : 84070131407

II. Champ d'activité

A. Définition

Le/ la titulaire de la certification « Réaliser une pose d'extension de cils » est un.e professionnel(le) salarié(e), indépendant(e), ou en reconversion professionnelle, proposant ou souhaitant proposer la pose d'extension de cils comme offre de service. Cette activité non réglementée peut être pratiquée par des personnes qualifiées du domaine de l'esthétique mentionnée à l'article 16 de la loi du 5 juillet 1996 et du décret 98-246 du 2 avril 1998, modifiés, ainsi que par des personnes non qualifiées.

Toutefois, le titulaire de la certification, peu importe sa situation, doit respecter les exigences suivantes :

- Respecter la réglementation REACH en vigueur dans le choix des produits et du fournisseur ;
- Appliquer les règles d'hygiène et de santé et sécurité au travail,
- En adaptant l'accueil et les offres à la pluralité de la clientèle ;

B. Les secteurs d'activités cibles :

Le ou la titulaire de la certification « Réaliser une pose d'extension de cils » exerce à son compte ou au sein d'un établissement en qualité de salarié ou non salarié, dans le secteur de la beauté et du bien-être dont le code ROME est le suivant :

Métier	Code ROME
Esthéticien/ Esthéticienne	D1208
Spa praticien/ Spa praticienne	D1208
Coiffeur/ coiffeuse	D1202
Styliste ongulaire	D1208
Directeur / directrice d'institut de beauté	D1208

CONDITIONS GÉNÉRALES DE CERTIFICATION

Développement personnel et bien-être de la personne	K1103
Expert en maquillage permanent	D1208

Il/elle peut également être en situation de reconversion professionnelle, et souhaiter exercer la pratique de l'extension de cils à son compte ou pour le compte d'un employeur. La présente certification permettra au candidat d'envisager la certification d'aptitudes professionnelles esthétique cosmétique parfumerie, ou un autre titre enregistré au registre nationale des certifications professionnelles du secteur de l'esthétique et du bien-être, afin d'élargir ses offres commerciales et esthétiques.

C. Les perspectives d'évolution

L'évolution professionnelle du ou de la titulaire du certificat « Réaliser une pose d'extension de cils » :

- **au sein de son entreprise** : développement des compétences de chef.fe d'entreprise, et développement des offres ;
- par une poursuite d'études (en fonction de son expérience et de sa situation) : Certificat d'aptitude professionnelle Esthétique Cosmétique Parfumerie, Baccalauréat professionnel Esthétique Cosmétique Parfumerie ou Brevet Professionnel esthétique-cosmétique-parfumerie,
- par la formation professionnelle tout au long de la vie : praticien.ne en maquillage permanent, cqp prothésie ongulaire, spa praticien.ne.

III. Référentiel de compétences

Réaliser une pose d'extension de cils

A. Vision Générale des compétences et des savoirs associés :

*Les compétences sont détaillées au sein du référentiel de compétences et de certification.

C1*. Adapter la prestation de prothèse ciliaire

Savoirs associés :

- Cadre réglementaire (activités non réglementées et limites de l'intervention) ;
- Le choix des produits : Fournisseurs et réglementation REACH ;
- Posture éco-citoyenne ;
- Les maladies oculaires et risques infectieux ;
- Questionnaire médical et contre-indications ;
- Typologies du regard ;
- Choix de la cartographie et du poids des extensions ;

C2. Préparer les supports et les cils

Savoirs associés :

- Organisation chronologique du poste de travail ;
- Matériels et aménagements des espaces ;
- Accueil des Personnes en situation de handicap ;
- Les outils nécessaires à la réalisation de la pratique ;
- Santé et sécurité au travail : gestes et postures ;
- Isolation des cils et confort de la clientèle

C3. Réaliser une pose de prothèse ciliaire

Savoirs associés :

- Respecter de la cartographie de la pose ;
- Isolation des cils ;
- Application et temps de séchage ;
- Qualité et rapidité du geste : les astuces (méthode Russe) ;
- Symétrie du regard et harmonie de la pose.

C4. Garantir la qualité de suivi de la prestation

Savoirs associés :

- Fiche : conditions d'entretien ;
- Remplissage et cycle de croissance pileaire ;
- Gestion des incidences sur la pose (chute accélérée des cils, réactions allergiques, gênes ophtalmiques, irritation de l'œil) ;
- Différentes Incidences : humaines, techniques, biologiques ;
- Accessibilité de l'information ;
- Outils de communication : création de support ludique et accessible à tous.

IV. Référentiel de certification

Réaliser une pose d'extension de cils

Intitule de la certification

Réaliser une pose d'extension de cils

Description du métier, de l'activité ou de la situation professionnelle à partir duquel le dispositif de formation visant la certification est initié

La certification « Réaliser une pose d'extension de cils » s'inscrit dans une démarche de valorisation des compétences de deux méthodes répandues : méthode cil à cil et volume russe. Elle vise à spécialiser les professionnel.le.s des métiers de la beauté, notamment, les praticiens en maquillage permanent, les esthéticien.ne.s, les dermographes, et les prothésistes ongulaires dans les techniques d'embellissement du regard. Elle s'adresse également aux personnes en reconversion professionnelle ayant pour projet de proposer des prestations en extension de cils.

L'intention de cette certification vise à mettre en lumière, les compétences et les techniques spécifiques nécessitant une maîtrise parfaite, afin de pouvoir assurer des prestations de qualité. La zone de travail étant sensible, il est donc nécessaire d'acquérir les compétences techniques précises dans le respect des règles de sécurité et d'hygiène.

Ces compétences viennent compléter les prestations de beauté usuelles au sein des instituts de beauté ou offertes par les professionnel.le.s indépendant.e.s. La pratique de pose de prothésie ciliaire, nommé extension de cils, consiste à appliquer un cil synthétique sur un cil naturel en vue d'accentuer le regard. Plusieurs méthodes et résultats sont possibles en fonction de la demande et du besoin du client. La prise en compte de la nature du cil reste primordiale, et doit orienter l'avis des professionnel.le.s dans le choix du type de pose. Le résultat a une tenue moyenne de 3 semaines, et pourrait, en cas de non maîtrise du geste par le praticien, avoir des conséquences visibles sur les clients. Il est donc important de formaliser et de professionnaliser cette pratique. Ainsi, cette certification apportera les connaissances et les gestes nécessaires à la bonne pratique de la pose d'extensions de cils dans le respect du protocole d'hygiène et de sécurité.

<p>Référentiel de compétences</p> <p><i>Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i></p>	<p>Référentiel d'évaluation</p> <p><i>Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i></p>	
	<p>Modalité d'évaluation et organisation de l'épreuve</p>	<p>Critères d'évaluation</p>
<p>C1. Adapter la prestation de prothésie ciliaire à la clientèle, à partir de la fiche de d'information dûment complétées, de l'analyse précise de l'état naturel des cils, de l'anatomie de l'œil, des antécédents médicaux, en explicitant à la clientèle les différents effets et modalités d'entretien (fourni, léger, long, court), afin de personnaliser la prestation et d'en assurer la qualité.</p>	<p><u>ME.1 : Questionnaire professionnel (30 min)</u></p> <p>« Réaliser une pose d'extension de cils »</p> <p>à partir d'un questionnaire de 20 questions à choix multiples et/ou à réponses courtes permettant d'évaluer les connaissances du/de la candidat.e au regard de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La réglementation en vigueur ; • L'anatomie de l'œil et la typologie du regard ; 	<p><u>C.E.1 .2: questionnaire professionnel</u></p> <p>Le/la Candidat.e obtient 50% de bonnes réponses.</p> <p><u>Mise en situation :</u></p> <p><u>C.E.1 .2:</u></p> <p>il/elle propose une prestation en cohérence avec les dispositions de la clientèle :</p> <p>II/ Elle :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Explique les contre-indications à la pratique de l'extension de cils (alopécie, cancer, maladies hormonales...);

CONDITIONS GÉNÉRALES DE CERTIFICATION

- Les outils et matériels
- Les contre-indications

ME2 : Mise en situation professionnelle : (2H00)

« Réaliser une pose d'extension de cils »

Les membres du jury de certification observent le/la candidat.e durant la mise en situation sur modèle réel et examinent le travail effectué. Le/la candidat.e devra démontrer son niveau de maîtrise, attendu par la certification. Seront analysés les éléments suivants :

- Le respect du cadre réglementaire ;
- La posture lors de l'accueil du modèle et les conseils quant au choix de la pose ;

- Note les antécédents médicaux et les coordonnées de la clientèle sur la fiche de renseignement ;
- Maîtrise la législation en vigueur réglementation RGPD et l'explique à la clientèle ;
- Identifie la forme et le poids des cils adaptés à l'état des cils, la typologie du regard et le cycle de croissance conformément à la pose choisie ;
- Montre les différences entre pose naturelle, et pose complète, mixte et volume léger, ou fourni ;
- Informe sur les risques et les précautions à prendre lors de la prestation.
- Fait remplir la fiche de consentement ;
- Aménage l'environnement de façon à accueillir la clientèle sans aucune discrimination ;

CONDITIONS GÉNÉRALES DE CERTIFICATION

		<ul style="list-style-type: none">• Informe des soins et protocoles posts prestation et les conditions d'entretien à l'aide d'un support accessible à tous ;
<p>C 2. Préparer les supports et les cils en disposant le matériel et les outils nécessaires à la pratique et à l'entretien des espaces, en les disposant dans une chronologie fonctionnelle, en ajustant l'espace de travail à la particularité de la clientèle, tout en veillant à son confort, de façon à fluidifier les gestes afin de réaliser la pose dans le délai imparti.</p>	<ul style="list-style-type: none">- La prise en compte du choix de la clientèle ;- La fiche d'information dûment complétées et les éléments qui la composent- Les règles d'hygiène et de sécurité ;- Le choix de la pose en rapport à l'anatomie de l'œil ;- La prise en compte des particularités de chaque client et les conseils émis ;- Les outils et méthodes utilisés correspondant au choix de la pose ;- Le choix des équipements de protections individuelles par rapport à la mise en situation ;	<p>CE.2.2 : l'Organisation de l'espace de travail et le matériel de préparation des cils sont efficaces :</p> <p>II/Elle</p> <ul style="list-style-type: none">• Nettoie et désinfecte le matériel, les outils et l'espace de travail dans l'ordre chronologique du bionettoyage ;• Sélectionne et installe correctement le matériel de façon à fluidifier les gestes : les pinces, la palette de cil, la colle, le scotch et les pads ;• Positionne son tabouret et la table correctement afin de maintenir le dos droit et veille à respecter les mesures de prévention des risques professionnels ;• Sélectionne ses produits au regard de la réglementation REACH

CONDITIONS GÉNÉRALES DE CERTIFICATION

<p>C 3. Réaliser une pose de prothèse ciliaire en appliquant le cil préalablement choisis en fonction de la courbure, du poids, du nombre pour réaliser des bouquets, afin d’offrir l’effet désiré et adapté à la clientèle.</p>	<ul style="list-style-type: none">- Les propositions d’aménagements de l’espace de travail respectant les règles d’hygiène et d’accessibilité ;- La réalisation de la prestation ;- Le résultat final ;- La qualité du protocole de suivi et les conseils d’entretien post prestation émis au modèle. <p>ME3 Entretien final : Question ouverte formulée par les membres du jury d’évaluation au regard de la mise en situation portant sur les connaissances théoriques vus en formation portant sur :</p> <ul style="list-style-type: none">• Les caractéristiques de l’extension de cils ;• L’anatomie de l’œil ;• Les cartographies de la pose ;• Les mesures d’hygiène et de prévention des risques ;	<p><u>C.E.2. 3 : L’application de la pose de prothèse ciliaire est correctement exécutée :</u></p> <p>Il/elle</p> <ul style="list-style-type: none">• Applique un produit fixateur (primer) et l’extension de cils en fonction de l’effet désiré ;• Isole avec minutie le cil naturel et applique une prothèse ciliaire en alternant d’un œil à l’autre afin d’éviter que les cils naturels et artificiels ne se collent entre eux ;• Vérifie la symétrie de la pose entre les deux yeux et la corrige si nécessaire ;• S’assure du confort de la clientèle et contrôle le temps afin de respecter le temps prévu ;• Utilise un micro-ventilateur afin de sécher la colle, et fixer les extensions de cils ;• Vérifie la tenue des extensions des cils en les peignant à l’aide d’une petite brosse (goupillon)• Retire délicatement les patches, en évitant de tirer sur les cils ;• Analyse l’intégralité de la pose à l’aide d’un petit miroir et retirer délicatement les cils inférieurs encollés ;• Termine sa prestation en invitant le/la
--	---	--

CONDITIONS GÉNÉRALES DE CERTIFICATION

		client.e à apprécier le résultat.
<p>Compétence 4. Garantir la qualité de suivi de la prestation en apportant les conseils nécessaires à l'entretien de la prestation favorisant le maintien de l'effet produit, en veillant à rappeler le protocole d'entretien et de séchage des extensions de cils, en répondant aux éventuelles questions relative à la tenue, et au maintien de l'effet en proposant une date de rendez-vous afin d'effectuer un remplissage et maintenir l'effet durablement.</p>	<ul style="list-style-type: none">• Incidences post prestations : causes humaines, techniques, biologique.	<p><u>C.E.2.4 : La mise en œuvre du protocole d'entretien et de suivi post-prestation est cohérente :</u></p> <p>Il/elle</p> <ul style="list-style-type: none">• Explique les conditions de nettoyage et d'entretien des extensions de cils ;• Présente une fiche explicative, universelle et synthétique regroupant les informations essentiels en direction de la clientèle ;• s'assure de la compréhension de la clientèle et reformule si nécessaire ;• Répond aux questions aisément avec un vocabulaire adapté ;• Propose une date de retouche afin de maintenir l'effet ;• Maitrise le protocole de nettoyage et de désinfection du matériel utilisé ;• Vérifie l'état du matériel après désinfection et nettoyage ;

CONDITIONS GÉNÉRALES DE CERTIFICATION

		<ul style="list-style-type: none">• Remplace le matériel usagé ;• Gère son temps efficacement en vue d'accueillir la clientèle suivante.
--	--	---

A. Modalités d'évaluation des candidats par validation des acquis de l'expérience (VAE) ou issus d'un parcours continu de formation pour l'accès à la certification sont évaluées par un jury au vu :

- a) D'une mise en situation professionnelle complétée par : questionnaire professionnel ;
- b) D'un entretien avec le jury destiné à vérifier le niveau de maîtrise par le candidat des compétences requises pour l'exercice des activités composant la certification visée.

N° de(s) Compétence(s) évaluée(s)	Modalités (évaluation multimodale : audio, visuelle et écrite) <i>Pour chacune des épreuves, un support oral, imagé et écrit sera appliqué.</i>	Organisation de la session d'examen	Durée
1, 2, 3 et 4	<p>Questionnaire professionnel numérique composé de 20 questions ouvertes et/ou à réponses courtes imagées et audiodescription.</p> <ul style="list-style-type: none"> - la réglementation relative à la pratique ; - les contre-indications à la pose de prothésie ciliaire ; - les documents préalables obligatoires ; - les mesures d'hygiène et de sécurité 	Il/elle complète le questionnaire préalablement remis par les membres du jury d'évaluation conformément aux conditions mentionnés dans le règlement général de l'organisation de la session d'examen.	30 min

CONDITIONS GÉNÉRALES DE CERTIFICATION

	<ul style="list-style-type: none"> - l'anatomie de l'œil ; - les cycles pilaires ; - les différentes cartographies de pose ; - les maladies oculaires ; - protection de la santé et de l'environnement ; 	<p>La salle d'examen doit être fermée, aucun échange n'est autorisé entre les candidats eux-mêmes, ou avec l'un des membres du jury.</p> <p>Les membres du jury veillent au respect des règles de la session d'examen.</p> <p>Ils rappellent le temps restant, et indique la fin de l'examen.</p> <p>Les membres du jury rassemblent les questionnaires complétés par les candidats, et les corrigent en l'absence des candidat.e.s à l'aide de l'exemplaire de corrigé remis au démarrage par le responsable de la session d'examen.</p>	
<p>1, 2, 3 et 4</p>	<p>Mise en situation professionnelle Le/la candidat.e est mis en condition et réalise une pose de prothésie ciliaire sur modèle vivant. Les membres du jury présent observent la réalisation depuis l'accueil du modèle aux conseils post-prestation.</p>	<p>Les membres du jury de certification, observent sans intervenir et prennent en compte les indicateurs mentionnés dans le</p>	<p>2H00</p>

CONDITIONS GÉNÉRALES DE CERTIFICATION

	-	document (grille jury) afin d'évaluer l'atteinte des objectifs.	
1, 2,3 et 4	Entretien final : Question ouverte formulée par les membres du jury d'évaluation au regard de la mise en situation concernant les connaissances théoriques vus en formation portant sur : <ul style="list-style-type: none">• Les caractéristiques de l'extension de cils ;• L'anatomie de l'œil ;• Les cartographies de la pose ;• Les mesures d'hygiène et de prévention des risques	A partir des éléments observés, les membres du jury interrogent le/la candidat(e) visant à évaluer le niveau de maîtrise des notions théoriques.	15 min

Conditions d'accès par la voie de Validation d'acquis de l'expérience :

- Justifier d'une expérience professionnelle, et/ou personnelle, et/ou bénévole d'un an, en continue ou discontinue, dans le domaine de la certification visée¹
- Présenter un curriculum vitae détaillé.

¹ [Article L613-3](#) du code de l'éducation

B. Informations complémentaires :

Durée totale de présence du jury durant l'épreuve du/de la candidat.e : 2H45

- Les membres du jury d'évaluation prennent le temps de corriger et de noter le questionnaire à l'aide de l'exemplaire corrigé remis au jury d'évaluation par le responsable de la session d'examen. Une note minimum de 10/20 devra être obtenue. La note représente 50% du résultat finale.
- Les membres du jury d'évaluation, apprécient et évaluent la mise en situation professionnelle, à partir d'un guide, et d'une grille d'évaluation remis par le responsable de la session d'examen. Une note minimum de 10/20 devra être obtenue. La note représente 50% du résultat finale.
- Les membres du jury additionnent les résultats, et saisissent le résultat sur le procès-verbal de la session d'examen. Les candidats ayant obtenu une note de 20/40 auront satisfait à la certification.
- Les candidats ayant obtenu une note supérieure ou égale à 18 pourront prétendre à un rattrapage à l'aide d'un questionnaire d'évaluation des connaissances en ligne, et par la pratique professionnelle, en transmettant le résultat de trois photos réalisées sur modèle humain, démontant les détails. (La pose de prothésie = avec un zoom de qualité sur les détails, yeux fermés, yeux ouverts)
- Les résultats inférieurs à 18 nécessiteront le passage de la certification complète en jury d'examen, aux dates préalablement fixées et diffusées par le certificateur Néfertiti.
- Les conditions de rattrapage sont précisées dans le règlement général de la certification.
- Le responsable de session s'assure de la complétion de la totalité des documents, et les conservent afin de les soumettre au jury de certification.